Image not found or type unknown

Rupture période d'essai après un stage de 6 mois / solde non payé

Par **lam_old**, le **05/12/2007** à **14:19**

Je suis ingénieur de fomation et j'ai effectué un stage de 6 mois dans une entreprise puis j'ai été embauché en CDI sauf que j'ai eu une période d'essai qui a été rompu.
Je voulais savoir si il st normal d'avoir une période d'essai après un stage de six mois.
Si il était normal que après mon départ le 12 novembre, je ne recoive pas encore à ce jour mon solde alors que l'on est le 5 décembre.

merci de votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés